

Dimanche 13 juin 2021

TRAILS « LA FORT DU MONT »

REGLEMENT

1- Organisation

3 trails, dont un parcours enfants modulaire, organisés par le Comité de Jumelage du Mirantin (73200 VENTHON).

2- Participants

- Trail des Chamois (22 km, D+ 1700 m) ouvert à tous les athlètes, licenciés ou non, nés avant le 31/12/2003 (catégories Juniors et plus).
- Trail des Chevreuils (8,5 km, D+ 450 m) ouvert à tous les athlètes, licenciés ou non, nés avant le 31/12/2005 (catégories Cadets et plus).
- Trails des Marmottons ouverts à tous les enfants de 5 à 16 ans pour permettre la découverte de l'activité hors compétition.
- Randonnée libre sur le tracé des Chevreuils balisé, au bon vouloir des participants.
- Certificat médical valide obligatoire pour les inscriptions aux trails des Chamois et des Chevreuils.
- Autorisations parentales pour les mineurs pour les trails des Chamois et des Chevreuils.

3- Inscriptions

- Trails des Chamois et des Chevreuils : par internet, jusqu'au samedi 12 juin, 14h
<http://www.unautresport.com/evenement/2021-LaFortduMont>
- Pour les trails des Marmottons : sur place entre 10h et 11h.
- Pour les randonnées : pas d'inscriptions (participation libre).

4- Tarifs

- Trail des Chamois : 15 € pour les inscriptions antérieures au mardi 1^{er} juin inclus
20 € ensuite
- Trail des Chevreuils : 10€ pour les inscriptions antérieures au mardi 1^{er} juin inclus
15 € ensuite
- Trails des Marmottons : inscriptions gratuites sur place

5- Annulations

- Par le concurrent : remboursement avec une retenue de 50% du montant de l'inscription
- Par l'Organisation : remboursement intégral du concurrent.

6- Dossards

Retrait sur la ligne de départ à l'intérieur du Fort du Mont à partir de 7h30.
Une puce de chronométrage est intégrée au dossard.

7- Départ-Arrivée

Les départs et les arrivées ont lieu à l'intérieur du Fort du Mont.

Horaires des départs :

- Trail des Chamois : 8h30
- Trail des Chevreuils : 10h
- Trails des Marmottons : entre 11h et 12h

Barrière horaire Chamois : 11h au Petit Pré

8- Sécurité

Elle est assurée par un médecin et une équipe de secouristes de la Croix Rouge, assistés par l'ensemble des signaleurs en poste sur les courses.

Le passage au sommet de la Roche Pourrie empruntera le chemin de crête qui a fait l'objet d'un aménagement dans le cadre du programme d'entretien des chemins de randonnée d'Arlysère. Il reste délicat et sera sécurisé pour la course par la pose d'ancrages et de cordes. La section fera l'objet d'une réglementation particulière (interdiction de dépassement et marche obligatoire sur une petite portion dûment balisée et surveillée). Les coureurs veilleront à ne pas prendre de risques au-delà de leurs moyens.

9- Consignes sanitaires

Compte tenu de l'évolution de la situation sanitaire, les règles prescrites par les autorités et en vigueur au moment de la course seront strictement appliquées.

- Avant la course :
Lors des moments clés de retrait de dossard et départ des courses, si les coureurs ne sont pas en mesure d'appliquer une distanciation physique d'un mètre entre chaque individu, le port du masque est exigé.
(source Fédération Française d'Athlétisme)
- Lors des épreuves :
Les participants devront avoir un masque dans leur sac de course (à porter lors des contacts avec les bénévoles de l'organisation ou les secouristes).
Les ravitaillements seront limités à des points d'eau : les participants devront donc prévoir leurs bidons personnels en tant que de besoin, ainsi que leur alimentation de course.
- Après la course
Le port du masque est obligatoire dès le retour dans l'enceinte du fort : poste informatique, récupération des sacs de rechange, zone de détente...
Aucun repas ne sera proposé

Ces consignes s'appliquent également aux courses réservées aux enfants

10- Droits d'images

Les concurrents sont informés que le Comité de Jumelage du Mirantin publie sur son site internet et sur des supports papier les photos prises au cours de l'événement dans le seul but de promouvoir cette manifestation.

11- Divers

- Les bâtons télescopiques sont autorisés.
- Parcours ouvert au cani-cross hors compétition.